

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **72 (1984)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CARNET DE FS

COMME LES CERISES, les victoires des radicales viendraient-elles toujours par deux ? Le jour de l'élection d'Elisabeth Kopp au Conseil fédéral, une de ses collègues de parti, Ursula Widmer-Schmid devenait la première femme juge au Tribunal Fédéral des assurances de Lucerne.

HARO SUR LES EPOUSES !

Et plus précisément sur les épouses des managers. Figurez-vous que, quand leurs maris doivent choisir la région idéale pour l'implantation de leur entreprise, ce sont souvent ces dames qui emportent la décision, faisant valoir le charme du paysage ou leur confort personnel. Bref, c'est de leur faute si la décentralisation industrielle fait problème. C'est en substance ce qu'a déclaré M. Briod, président de l'Office Vaudois pour le Développement du Commerce et de l'Industrie, lors d'une table ronde sur la promotion économique en Suisse romande.

UNE POMPIERE, une capitaine, une commise, une courrière, une maçonnerie : tels sont quelques-uns des termes féminins récemment agréés par la Commission française de terminologie pour la féminisation des noms de profession et des titres. Pour le masculin « chef », on s'achemine vers « une chef » : « une cheffe » et « une chève » semblent avoir moins de chances. Quant au féminin de « un maire », sera-ce « une maire » ou « une mairesse » ?

A COTE DE LA PLAQUE mais bon prophète : le numéro d'août de Femmes d'Europe attire l'attention de l'Académie Française sur « l'adoption par la Suisse des termes de Conseillères Régionales ou Fédérales pour ses élues ». Pour la connaissance des institutions suisses, c'est zéro ; pour l'appréciation réaliste de l'intérêt que l'Académie Française porte à la Suisse, c'est pareil ; mais pour l'intuition prémonitrice, c'est 10 sur 10 !

DANS « PUBLIC MAGAZINE », nouveau mensuel genevois se voulant « pas comme les autres », il y aura, selon le premier éditorial « articles de fond, éditos, grands reportages, interviews... mais également des pages pour Madame avec les derniers secrets pour votre santé, votre beauté, l'éducation de vos enfants, la cuisine, la décoration... » Très original, en effet. Une lectrice linguiste attire notre attention sur le fait que « le connecteur argumentatif d'opposition mais » exclut les femmes de la lecture des articles de fond, éditos, etc. Connecteur ou pas, en tout cas ça grince !

LE SEUL ALEXANDRIN DU CODE CIVIL

suscite une vocation poétique chez les partisans du referendum 'homme contre le nouveau droit matrimonial. **Le mari / est le chef / de l'union / conjugale** : c'est-y pas beau, ça ? Impensable de le supprimer !

ON CHERCHE « DEMOISELLES OU DAMES »

pour compléter l'équipe féminine de hockey sur glace « Les Pirgouins » de Genève, qui désire promouvoir la pratique non violente de ce sport. Qu'on se le dise ! (Tél. 022/92 63 72 ou 022/29 20 92).

« BASE INVADERS »

tel est le nom d'un jeu vidéo inventé par des femmes, et qui consiste à essayer de couper le grillage entourant la base de Greenham Common. On s'est empressé de reprocher à leurs inventrices d'encourager les actions illégales. Quant aux jeux vidéo où l'on tue, vole, viole, et autres délicatesses, celles qui s'en offenseront prouveraient que les femmes n'ont vraiment pas le sens de l'humour.

HISTOIRES DE BANQUES

Une de nos lectrices fribourgeoises, Mme Marie-Claire Rey-Baeriswyl, nous raconte la petite histoire suivante. Au printemps dernier, elle a eu un enfant. Arrive aussitôt une lettre du Crédit Suisse, adressée à Mme Benoît Rey, qui félicite la jeune mère et lui annonce, en guise de cadeau, l'ouverture d'un carnet d'épargne « Jeunesse » garni de 20 francs.

Mme Rey-Baeriswyl répond aimablement, remercie (tout en se disant opposée à cette forme de « cadeau » publicitaire), et remarque : « J'aurais beaucoup mieux apprécié votre missive si elle avait été adressée en mon nom personnel... je trouve dommage que vous me nommiez non seulement par le nom de mon mari, mais encore par son prénom ». Elle conseille en outre au Crédit Suisse d'écrire aux deux parents et non à la seule mère.

Le CS répond à son tour. La lettre est cette fois adressée à Mme Marie-Claire Rey-Baeriswyl, et il y est dit, entre autres, que les bons de naissance seront désormais adressés aux deux parents, selon sa suggestion.

Morale de l'histoire : protester courtoisement sert parfois à quelque chose. Ajoutons toutefois que toutes les banques ne sont pas aussi empressées que celle avec laquelle Mme Rey-Baeriswyl a eu affaire. Une succursale vaudoise de la Banque Populaire n'a jamais daigné répondre à la missive d'une de ses clientes, qui suggérait la suppression de l'appellation « Mademoiselle » dans la correspondance.

On n'en déduira nullement que la BPS est moins féministe que le CS, mais simplement que, dans les banques comme partout, il y a des gens plus ou moins réfractaires à la reconnaissance de la parité des sexes.

Délai de rédaction pour le prochain numéro : vendredi 9 novembre

mensuel femmes

suisse et le Mouvement féministe

fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chappuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguélet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1984